

Février
2020

n°13

INFO BIO

Retrouvez toute l'actualité sur www.snbh.asso.fr

Edito du président du SNBH



Chers collègues, chers amis,

Cette brève Newsletter pour vous tenir informés des dernières actualités professionnelles et syndicales.

Bien amicalement à tous,

Xavier PALETTE.

ACCREDITATION AU 31 OCTOBRE 2020

A ce jour, le gouvernement n'a pris aucune mesure pour revoir les modalités d'accréditation des LBM au 31 octobre 2020. Officiellement on reste donc sur l'exigence réglementaire de 100 % d'examens accrédités.

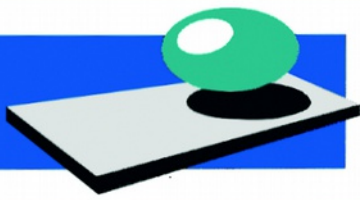
Cet objectif est parfaitement inatteignable et tous les syndicats de biologistes, ainsi que le Cofrac, en ont maintes fois averti le ministère, le Cofrac ayant notamment fait savoir en juin 2019 que, dans le meilleur des cas, il lui faudrait disposer d'un délai de 24 à 42 mois pour accréditer l'ensemble des portées de tous les laboratoires.

Une rencontre récente que nous avons eue avec la direction du Cofrac confirme l'obligation pour les pouvoirs publics de donner un nouveau sens à la définition du 100 % et d'accorder un délai supplémentaire significatif aux LBM et au Cofrac.

Que faut-il faire pour l'échéance du 31 octobre ?

*Tenant compte des éléments d'information qui sont les nôtres, **nous vous recommandons vivement de déposer auprès du Cofrac, avant cette date, une demande d'extension d'accréditation pour l'ensemble des portées couvrant l'activité de votre laboratoire, avec a minima un examen par portée.***

Il serait évidemment préférable que les SH FORM 43 de ces examens soient également finalisés mais, dans le cas contraire, nous sommes persuadés que tous les laboratoires et le Cofrac disposeront du temps supplémentaire dont ils auront besoin puisque les délais réglementaires actuels n'ont absolument aucune chance d'être tenus.



ACTIONS SYNDICALES SNBH-APH POUR LA DEFENSE L'HOPITAL PUBLIC ET DES PRATICIENS

Une nouvelle journée de grève avec l'organisation de manifestations nationales est arrêtée pour le vendredi 14 février, à l'appel de l'ensemble des intersyndicales des personnels médicaux et non médicaux des hôpitaux (voir notre site www.snbh.asso.fr).

Si le mouvement du 14 novembre, pour défendre l'Hôpital public, a rencontré un succès très important, celui du 17 décembre a malheureusement été parasité par les grèves et manifestations, le même jour, contre la réforme des retraites.

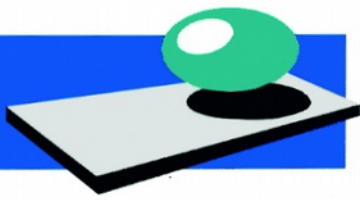
Les mouvements de grèves et de manifestations, auxquels **nous vous appelons à participer massivement le 14 février prochain**, sont des mouvements de protestation et de revendications contre les dysfonctionnements majeurs qui affectent nos hôpitaux, contre la dégradation des conditions d'exercice des personnels médicaux et non médicaux et pour redonner une véritable attractivité aux carrières hospitalières. Ces mouvements n'ont pas de lien avec ceux engagés contre la réforme des retraites.

Sur ce dernier point, des négociations sont en cours avec le ministère pour les retraites des praticiens hospitaliers.

Par ailleurs, dans les négociations avec le ministère, quelques avancées sur la gouvernance hospitalière avec une éventuelle re-médicalisation, portée par nos syndicats, semblent se dessiner, mais elles se heurtent une opposition frontale des directeurs qui veulent conserver tous les pouvoirs de décision.

ELECTIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU DU SNBH

Le mandat de l'actuel bureau de notre syndicat se termine en octobre 2020. **Un appel à candidature sera fait auprès de tous les adhérents pour 15 mars**, les candidatures devront être adressées par courrier postal au président avant le 15 avril et le vote par correspondance se déroulera entre le 1^{er} mai et le 15 juin. Pour voter, il sera obligatoire d'être à jour de la cotisation 2020.



ACTIONS SYNDICALES : EXTRAIT DU RAPPORT MORAL 2018-2019 DU PRESIDENT, APPROUVE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 NOVEMBRE 2019 A MONACO

ACTIONS A L'INITIATIVE DU SNBH

Mouvements de protestations face à la menace du « tout financier »

Appel au gel des audits Cofrac. Demande faite aux auditeurs de ne plus accepter de nouveaux audits.

Soutien des libéraux qui refusent la baisse de 180 M€ et un taux dévolution à 0% sur 3 ans imposés par l'AM.

Appel à la grève le 14 novembre 2019, dépôt d'un préavis auprès de la Ministre pour rejoindre les mouvements de l'ensemble des personnels hospitaliers médicaux et non médicaux.

Amendements accréditation 2020

Proposition d'accréditation pour 2020 sur la totalité des sous-familles et non sur la totalité (100%) des examens. L'amendement n'est pas passé lors de l'examen du PLFSS 2019.

Un second amendement déposé lors de l'examen de la loi santé (Ma Santé 2022), rejeté également, malgré un soutien de la FHT (après un rendez-vous avec sa déléguée générale).

Demandes de rendez-vous à la DGS

Pas de réponse, la DGS reste muette sur l'échéance 2020 de l'accréditation.

Réunions avec le Cofrac 13 décembre 2018 et 23 avril 2019

Proposition du SNBH d'ouvrir toutes les sous-familles et non toutes les lignes de portées en 2020 si l'échéance du 31 octobre ne bouge pas. Demande du partage des informations données lors des réunions d'harmonisation des auditeurs avec tous les biologistes.

Commentaires du SNBH et demande de corrections du nouveau SH REF 02.

Le Cofrac n'a pas les effectifs en auditeurs pour réaliser les 100% en 2020.

Réunion de l'ensemble des syndicats avec le Cofrac

Présentation de la situation au 1 juin, il resterait environ 480 items et 6000 lignes de portée à accréditer soit environ 38% de l'activité totale de l'ensemble des LBM.

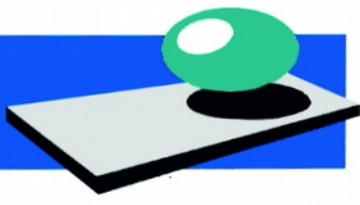
Soit entre 4600 et 6000 jours de biologistes médicaux évaluateurs.

Au 1^{er} juin 2019, le Cofrac compte 350 biologistes évaluateurs techniques dont 85 hospitaliers.

Estimation entre 1400 et 1800 jours par an de biologistes évaluateurs nécessaires pour réaliser les visites de suivi et de renouvellement d'accréditation. Dans le meilleur des cas, sans prise en compte des EBMB !

12 Propositions rédigées par le SNBH en réponse à Ma Santé 2022

Aucun retour des pouvoirs publics sur nos propositions.



GHT

Rendez-vous avec la DGOS qui connaît mal nos missions et le fonctionnement sur le terrain de nos laboratoires.

Réforme des modes de financement, NABM

Rendez-vous à la DGOS avec la Task Force de la Mission Aubert.

Didier GUIDONI invité à la table ronde de la session professionnelle à Monaco.

Tollé des syndicats de biologistes sur certaines propositions issues du Rapport "Développer la prévention en France, 15 propositions pour renforcer le rôle des pharmaciens".

Notamment protestation contre l'usage des TROD/Examens de BM.

Élections statutaires début juillet.

Rapprochement d'APH avec Jeunes Médecins (ex inter syndicat national des chefs de cliniques : ISNCCA) ; 4 sièges de titulaires obtenus (3 SNBH, 1 SJBM) sur 6 à la CNS et au CD. A la CSPBM, APH&JM obtient 3 sièges de titulaires sur 5 possibles.

Validation du document « Missions du Biologiste Médical »

Pour faire (re)connaître les biologistes. On nous connaît très mal, un risque accru pour notre place dans les parcours de soins et notre avenir.

Rendez-vous à Matignon avec conseiller du 1^{er} ministre suite à ses déclarations devant l'autorité de la concurrence

Une crainte réelle ressentie = le souhait partagé par Bercy et Matignon d'une industrialisation de la biologie.

Rendez-vous avec conseiller de la Ministre de la Santé

Courrier envoyé à la Ministre proposant la mise en place d'un groupe de travail associant biologistes, cliniciens, patients, industriels et pouvoirs publics pour définir les nouveaux paradigmes de la BM. Le ministère refuse de s'engager.

Soutien des candidats indépendants des structures financières pour les élections au CNOP

3 tandems hospitaliers et 3 libéraux « indépendants » élus sur les 6 tandems possibles.

Proposition de modification des statuts du SNBH

Aidez-nous à vous informer et à vous défendre, soyez nombreux à rejoindre le SNBH